
Adresse de la société populaire d'Yvetot-la-Montagne (Seine-Maritime) qui félicite la Convention sur ses travaux et offre le produit d'une souscription ouverte au sein de la société et destinée aux défenseurs de la patrie, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Yvetot-la-Montagne (Seine-Maritime) qui félicite la Convention sur ses travaux et offre le produit d'une souscription ouverte au sein de la société et destinée aux défenseurs de la patrie, lors de la séance du 12 floréal an II (1er mai 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 523;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28693_t1_0523_0000_8

Fichier pdf généré le 30/03/2022

cheval qui se trouve faire partie des deux mis en réquisition, quoique dans la commune cinq aient été jugés propres à l'objet de la réquisition. Elle demande que son cheval lui soit laissé.

Sur la proposition d'un membre, la Convention nationale renvoie la pétition aux autorités constituées du district de Crépy, pour prononcer, s'il y a lieu, sur la demande de la citoyenne Bourdin (1).

9

La section des amis de la patrie vient en masse présenter à la Convention deux cavaliers jacobins qu'elle a armés, montés et équipés. Nos frères, dit l'orateur, versent leur sang sur les frontières, les pères s'occupent à extraire le nitre pour former de la poudre qui doit écraser les tyrans; les mères et les jeunes enfants font de la charpie. Il termine par la nomenclature des dons offerts par les citoyens de cette section, consistant en 1,729 chemises, 149 paires de souliers, 492 mouchoirs de poche, 518 paires de bas, 109 paires de guêtres et 25 paquets de vieux linge et charpie. (*Applaudissements*).

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la commission du mouvement des troupes (2).

10

Des commissaires de la Société populaire d'Yvetot-la-Montagne viennent féliciter la Convention sur ses pénibles et salutaires travaux; ils protestent de leur entier dévouement à la cause de la liberté, de leur attachement à la représentation nationale, et offrent le produit d'une souscription ouverte dans le sein de la société, consistant en 39 chemises, 25 paires de souliers, 59 paires de bas, 12 hochets du fanatisme, 6 en or et 6 en argent, 8 cols, 2 paires de guêtres, un lot de charpie, 3 médailles d'argent, une croix ci-devant de mérite, 36 liv. en argent et 130 liv. en assignats, le tout destiné aux défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Yvetot-la-Montagne, s.d.] (4).

« Législateurs,

Des conspirations nouvelles étaient formées contre la République; les auteurs étaient d'autant plus dangereux qu'ils étaient couverts du masque du patriotisme.

Quoi! un tyran était préparé au peuple français; ces monstres étaient assez imbéciles pour croire qu'ils auraient réussi dans leurs affreux projets. Ils ne savaient donc pas que le peuple

(1) P.V., XXXVI, 264.

(2) P.V., XXXVI, 265. Bⁿ, 13 flor; C. Eg., n° 622, p. 249; M.U., XXXIX, 202; J. Fr., n° 585; J. Paris, n° 487; J. Sablier, n° 1292; Mon., XX, 357; Feuille Rép., n° 303; Ann. patr., n° 486.

(3) P.V., XXXVI, 265. J. Sablier, n° 1292; J. Matin, n° 620; Yvetot, Seine-Maritime.

(4) C 301, pl. 1081, p. 26.

veut la République, ils ne savaient donc pas qu'au moindre signal tous les républicains se lèveraient en masse pour défendre les vertueux représentants qui travaillent sans relâche au bonheur du peuple.

Oui! Législateurs, les sans-culottes d'Yvetot ont juré de défendre la représentation nationale, un mot suffit pour les faire lever en masse.

Si nous avons frémi d'horreur en voyant le genre de conspiration et le nom de leurs auteurs, la punition de ces traîtres a été pour nous le comble de la joie, nous y avons répondu par ces cris de républicains: Vive la République, vive la Montagne.

Nous ne craignons pas de l'affirmer, Yvetot a été une des communes qui a fait le plus de sacrifices pour la chose publique.

Une souscription vient encore d'être ouverte dans notre sein; nous vous en offrons le produit pour les défenseurs de la République. Elle consiste: 39 chemises, 25 paires de souliers, 59 paires de bas, 12 hochets du fanatisme, six en or et six en argent, 8 cols, 2 paires de guêtres, 1 lot de charpie, 3 médailles d'argent, 1 croix ci-devant de mérite avec un brevet, 36 livres en argent et 130 livres en assignats.

Cet envoi sera successivement suivi d'un autre. Vous sçavez, Législateurs, nous sommes beaucoup plus riches en patriotisme qu'en assignats, nous sommes tous véritables sans-culottes.

Continuez vos glorieux travaux, Législateurs, vous êtes les colonnes inébranlables de la République, ne quittez cette Montagne que lorsque vous aurez fait échouer tous les écueils qui seront portés à nos droits et que la République soit affermie; alors vous reviendrez parmi nous jouir des précieux avantages que votre énergie aura assurés au peuple français ».

GIRARD (*présid.*) [et 63 signatures illisibles].

11

Les pétitionnaires sont admis à la séance (1).

Les membres composant la Société populaire de Quillebeuf, département de l'Eure, applaudissent aux mesures justes et sévères que la Convention vient de prendre contre les scélérats qui avoient osé méditer la perte de la patrie, et l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait anéanti tous les ennemis de la liberté. Ils annoncent l'envoi des signes du fanatisme, c'est-à-dire, des croix, dont les femmes de leur commune viennent de se dépouiller, et 216 liv. 5 sols restant d'une souscription ouverte dans le sein de la société, qu'ils destinent aux défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Quillebeuf, 17 germ. II] (3).

« Citoyen président,

Je te fais passer ci-joint l'expression des sentiments les plus purs des sans-culottes de la

(1) La rédaction des pièces annexes laisse à penser que les pétitionnaires n'étaient pas présents et qu'il s'agit d'un simple envoi de lettres.

(2) P.V., XXXVI, 266. Bⁿ, 13 flor et 15 flor. (2^e suppl.).

(3) C 301, pl. 1081, p. 22 à 24.